RCS : ARRAS
Code greffe : 6201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 01223
Numéro SIREN : 807 612 304
Nom ou dénomination : ABC CONSTRUCTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 28/05/2021 sous le numéro de dépôt 4108

SANS VALEUR

LÉGALE

ABC CONSTRUCTIONS
Société par actions Simplifiée à associé unique au capital de 1 000 Euros
Siège social : 186 ROUTE NATIONALE
62290 NOEUX LES MINES
N° RCS ARRAS : 807 612 304

GREFFE DU TRIBUNAL
28 MAI 2021
DE COMMERCE D'ARRAS

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 1ER AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un,
et le premier Avril, à seize heures,

La société SC LES ARTISANALES, SC au capital de 10 000 €, associée unique dont le siège social est à Noeux les Mines, est présente, représentée par Mr Pascal BILOT Gérant.

Monsieur Pascal BILOT, Président non associé de la société ABC CONSTRUCTIONS, a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

Le Cabinet DURIEZ ARTOIS AUDIT, commissaire aux comptes, a été régulièrement convoqué.

L'associée unique rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Transfert du siège social,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs à donner.

Après avoir exposé ce qui suit, et donner lecture du rapport du Président, l'associée unique prend les décisions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'associée unique prend acte de la décision du Président de transférer le siège social de la société au 171 Bis Route Nationale 62290 NOEUX LES MINES.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associée unique, en conséquence de la résolution qui précède, décide de modifier comme suit l'article 3 des statuts, pour tenir compte du nouveau siège social :

ARTICLE 3 : SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé au **171 Bis Route Nationale 62290 NOEUX LES MINES**

Le reste sans changement.

TROISIEME RESOLUTION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités nécessaires.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associée unique.

SC LES ARTISANALES
Représentée par Mr Pascal BILOT



SANS VALEUR

LÉGALE

ABC CONSTRUCTIONS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE A ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 1 000 €
SIEGE SOCIAL : 171 BIS ROUTE NATIONALE 62290 NOEUX LES MINES

GREFFE DU TRIBUNAL
25 MAI 2021
DE COMMERCE D'ARRAS

N° RCS ARRAS 807 612 304

STATUTS

MIS A JOUR LE 1er AVRIL 2021

certifié conforme

Pascal BILOT
Président

ARTICLE 1 - FORME

La société est une société par actions simplifiée unipersonnelle régie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur et par les présents statuts.

Elle fonctionne sous la même forme avec un ou plusieurs associés et ne peut faire appel public à l'épargne.

ARTICLE 2 - DENOMINATION SOCIALE

La dénomination de la société est :

« ABC CONSTRUCTIONS »

Dans tous les actes et documents émanant de la société et destinés au tiers, la dénomination sera précédée ou vie immédiatement des mots écrits lisiblement :

«Société par actions simplifiée» ou des initiales «SASU» et de l'énonciation du montant du capital social

ARTICLE 3 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé au

171 Bis Route Nationale

62290 NOEUX LES MINES

Il peut être transféré en tout autre endroit du territoire français métropolitain, par décision du Président.

ARTICLE 4 - DUREE

La durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf années à compter de la date d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, sauf dissolution ou prorogation anticipée.

PD